



Le Bulletin d'Information Communal

EDITORIAL

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le trimestre qui vient de s'écouler aura été un trimestre marquant.

Tout d'abord il laissera le souvenir d'une météo plus qu'exécrable avec son lot d'inondations, de rues, de routes envahies et détruites par les eaux. Avec, à chaque fois, des espoirs déçus lorsque le soleil commençait à pointer son nez. A Ernolsheim nous nous en sommes plutôt bien sortis, les quelques débordements de bouches d'égout et/ou gravats sur les chemins n'ont rien à voir avec ce qu'ont vécu de proches localités.



Durant ce trimestre se sont déroulés des événements à marquer d'une pierre blanche. Des événements rares voire uniques et qui comptent dans un village.

Pour commencer, je rappelle l'arrivée des fameuses « Schnackè ». Celles au-dessus du tunnel et celle qui trône maintenant rue principale. Elles ont permis de bien localiser le tunnel et d'affirmer la notoriété du village. Ernolsheim a eu le droit de citer dans la presse locale, régionale et à la radio.

Je ne peux pas évoquer le tunnel sans noter l'exercice d'évacuation dudit tunnel qui a eu lieu le 14 juin et auquel 18 concitoyens ont pu participer : une expérience rare !

Et, toujours sur le même thème, la manifestation du 3 juillet organisée par la commune avec la participation de cinq associations locales et d'une association savernoise *. Je veux ici les remercier pour leur engagement à nos côtés. Cette manifestation est unique. Elle nous permet de rappeler ou de confirmer notre lien étroit avec la construction de la ligne LGV.

Dans un autre domaine et sauf erreur de ma part, c'est aussi la première fois qu'un thème a été retenu pour la décoration du village et qu'une journée citoyenne a été organisée.

Je complète ces annales par le choix de l'architecte pour la construction de la salle de fête et le choix du cabinet d'études pour la transformation du POS en PLU : ce sont des choix qui marqueront.

Enfin, je finis la liste en rappelant le changement du personnel communal.

Tout cela en un seul trimestre !

Pour conclure, je dirai que, même s'il a été question de beaucoup d'eau ces derniers temps, l'eau qui dort n'est pas encore d'actualité auprès de l'équipe municipale.

Bonnes vacances à toutes et à tous, avec un peu de soleil si possible, vous le méritez si bien !

Alfred INGWEILER
Maire

(*) Si vous souhaitez recevoir régulièrement les comptes rendus et/ou le BIC par courriel, merci de faire la demande directement à : mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr

* Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers, Association de Pêche et de Pisciculture, Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles, Club Vosgien, Cercle Ferroviaire de la Licorne de Saverne et Association Pro-Daubenschlag

Comité de Rédaction : Michèle MULLER, Stéphane POUVIL, Myriam VIX, Eliane GASTÉBOIS, Betty CLAUSS, Sonia FROHN et Alfred INGWEILER

MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE Tél : 03.88.70.00.08 mail : mairie.ernolsheimlessaverne@orange.fr

03 JUILLET 2016 : on y est presque !

Quand vous lirez cet article, nous serons à un ou deux jours de l'évènement que la commission municipale des « fêtes », l'APP, l'ASP, le CV, l'AMICALE des Donneurs de Sang Bénévoles ainsi que le Cercle Ferroviaire de la Licorne de Saverne et PRO DAUBENSCHLAG ont décidé de mettre sur pied à l'occasion de la mise en service officielle de la ligne Strasbourg-Baudrecourt-Paris.

Durant toute la journée du 03 juillet, il se passera quelque chose à proximité du tunnel d'Ernolsheim-les-Saverne. Il suffit de consulter le programme distribué dans les boîtes aux lettres et lisible sur notre site.

Relevons la bonne et belle participation d'habitants du village qui ont décoré leurs maisons et jardins sur le thème du train.

ANNONCE

Dans le BIC d'avril, sous cette rubrique, vous avez pu lire :

Ps : un autre « départ » est programmé début avril, son remplacement est d'ores et déjà prévu. Il faisait partie du décor. Espérons que son remplaçant sera à la hauteur !

La rédaction espère que vous avez deviné : il s'agissait de l'escargot qui trônait près de la propriété de M. et Mme Fabrice SCHELLENBERGER. Il a fait son temps et a été remplacé par un modèle en grès des Vosges.

MERDE ALORS !



Le BIC deviendrait-il grossier ?

Non pas du tout, mais cette expression revient malheureusement de plus en plus souvent dans les ruelles et sur les places

publiques ou privées d'ailleurs, quand les passants et les propriétaires découvrent, à temps, lorsqu'ils sont chanceux, ou trop tard lorsqu'ils le sont moins, des crottes de chien.

La municipalité a mis en place des panonceaux qui devraient pourtant alerter ... les propriétaires de chiens. Ils sont assez explicites, il ne faut même pas savoir lire. Il faut juste un peu de civisme et de la bonne volonté pour éviter ces désagréments trop fréquents à faire détester les chiens, qui hélas n'y sont pour rien.

PLU

La commission « PLU », réunie le 12 mai 2016 a retenu le cabinet d'études EOLIS pour la transformation du POS en PLU. Le montant de cette étude s'élève à 28 640 €. A ce montant s'ajouteront les frais de l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique). Ils sont de 300 € la ½ journée.

Les dossiers de demande de subventions ont été déposés. Elles couvriront, en gros, la moitié des DEPENSES.

La commission « PLU » se réunira la 1^{ère} fois avec l'agence EOLIS le 11 juillet.

NOUVELLES TETES

Ceux qui ont lu les DNA ou qui se sont rendus récemment à la mairie, ou encore, ont vu deux ouvriers communaux sur le même tracteur, savent maintenant que Emilie la secrétaire a été remplacée et que André, l'ouvrier communal partira très prochainement à la retraite.

C'est Betty CLAUSS résidant à Dossenheim qui est depuis peu la nouvelle secrétaire de mairie. Elle a passé quelques années de sa jeunesse à Ernolsheim. Le village et certains noms de famille ne lui sont pas inconnus. Elle a pris ses fonctions le 17 mai 2016.

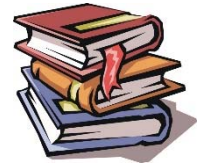
Pierre REINHARDT lui, va remplacer l'ouvrier communal à compter du 01^{er} septembre 2016. Il a rejoint l'équipe communale le 06 juin 2016. Il habite Ernolsheim depuis deux ans.

Comme Betty, Pierre est dialectophone.

INFOS BIBLIOTHEQUE

Manifestations prévues en juillet et août :

Vous pourrez admirer tout l'été une expo photos intitulée « LE TUNNEL D'ERNOLSHEIM DE 2009 à NOS JOURS » à partir de la collection privée d'Etienne VOLLMAR.



Horaires d'été : en juillet et août, la bibliothèque vous accueille uniquement les samedis de 14 h à 17 h.

SITE INTERNET

Le site internet www.ernolsheim.fr vous permet de retrouver les actualités de la commune. Ainsi dans la partie « vie municipale » vous trouverez sous la rubrique «Le Fil » l'ensemble des événements organisés par l'équipe municipale.

Afin de mettre à jour le contenu réservé à chacune des entreprises et exploitations agricoles du village, les responsables sont invités à transmettre les éventuelles modifications à : stephane.pouvil@orange.fr

FLEURISSEMENT

L'objectif n'a pas changé : « une fleur pour Ernolsheim »

La commission fleurissement a bien pris note des différentes recommandations lors des formations organisées par l'ADT (Agence de développement touristique du Bas-Rhin) et a



donc axé les plantations autour du thème de la LGV pour 2016.

En traversant les différentes rues du village, elle a eu l'agréable surprise de voir la créativité de nombreux concitoyens qui se sont mis au diapason du thème. Elle les remercie pour cette participation qui contribue fortement à sa motivation et à son investissement.

Le passage du jury est attendu pour la première quinzaine de juillet : alors tous à vos pelles et vos balais pour rendre notre village encore plus accueillant.

FESTIVITES DU 13 JUILLET

Réanimée l'année dernière, la tradition continue. La soirée du 13 juillet débutera avec la distribution des brioches à 17h30 à la mairie, suivie du dépôt de gerbe à 21 h au cimetière.

Puis un défilé, composé de la batterie fanfare et les anciens pompiers équipés de torches, traversera le village jusqu'au terrain de foot où la municipalité offrira son pot de l'amitié (freybeer). Les enfants qui participeront au défilé se verront offrir un lampion. L'animation et l'organisation seront assurées par le FCE qui a distribué le programme de la soirée dans les boîtes aux lettres du village.

TRAVAUX EN REGIE



Ces derniers mois, différents travaux ont été réalisés en régie par l'ouvrier communal, il s'agit :

- bureau du maire : réfection de la peinture
- WC public : réfection de la peinture
- ancienne caserne des pompiers : peinture portes et volets
- bibliothèque : peinture de l'entrée et de l'accueil
- réfection du panneau d'affichage sur le mur du presbytère
- rafraîchissement des volets et porte de l'ancienne laiterie
- salle du conseil : revêtements muraux et peinture avec l'aide de Charles Frohn
- puits : peinture

SECURITE ROUTIERE

Quelques résultats recueillis à partir des cinémomètres mis en place à l'entrée du village sud (zone 50) et près du lavoir sud (zone 30).

- **En zone 30 : du 18/09 au 28/10/2015**

Une première constatation : peu d'automobilistes respectent la limitation à 30. Les heures de passage : Pic de 06 h à 09 h et de 15 h à 19 h

Nombre de véhicules/mensuel relevé : 32068 dont 6010 entre 06 h et 09 h et 8895 entre 15 h et 19 h



Vitesse maximale relevée : 75

Vitesse minimale relevée : 4

Vitesse moyenne : 45



- **En zone 50 : du 16/09 au 20/10/2015**

Les heures de passage : Pic de 06 h à 09 h et de 15 h à 19 h

Nombre de véhicules/mensuel : 22857 dont 2559 entre 06 h et 09 h et 7512 entre

15h et 19 h

Vitesse maximale relevée : 113

Vitesse minimale relevée :

Vitesse moyenne : 51

INFORMATIONS ECOLE



Fermeture d'une classe :

La fermeture d'une classe a été actée pour la rentrée 2016. Il ne restera plus que 2 classes à

St Jean à la place de 3. Pour la rentrée 2016, à ce jour, 106 élèves sont attendus sur le RPI.

Périscolaire : Nouveauté pour la rentrée

A partir de la rentrée 2016, un accueil des enfants est possible le matin de 07 h 30 à 08 h 30. Les parents intéressés doivent s'adresser au service « enfance » de la communauté des communes tél : 03.88.71.12.29

OPERATION TRANQUILITE VACANCES 2016

A l'approche des vacances estivales, la communauté de brigades de SAVERNE rappelle aux résidents de la circonscription, qu'elle reconduit l'opération « Tranquilité vacances ».

En quoi cela consiste-t-il ?

Vous vous absentez de votre domicile cet été ? Avant de partir en vacances, vous pouvez nous signaler votre départ. Nous surveillerons votre domicile au cours de nos patrouilles quotidiennes. En cas d'anomalie (tentative d'effractions ou effractions), vous êtes prévenus (directement ou par une personne de confiance) afin de pouvoir agir au plus vite et de limiter le préjudice subi.

**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**

Comment faire ?

Il vous suffit simplement de remplir l'imprimé que vous trouverez sur le site www.interieur.gouv.fr (accueil



A votre service – Ma sécurité – Conseils pratiques – Mon domicile » Zen en vacances ? Bénéficiez de l'Opération Tranquilité Vacances !) et de vous rendre à la brigade de gendarmerie de SAVERNE muni de votre pièce d'identité.

Rappel

Afin de prévenir la commission de cambriolage, nous rappelons que la vigilance de chaque riverain est une chance supplémentaire de lutter contre ce type de délinquance. La présence inhabituelle de personnes aux abords d'un domicile sans occupant, le passage à faible allure d'un véhicule dans un lotissement sont autant d'exemples de faits qu'il est utile de nous signaler immédiatement au 03.88.91.19.12 ou en composant le 17.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire ...) De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non-recensés dans les délais légaux (entre leur seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Ils ne seront, toutefois, pas prioritaires pour participer à la JDC.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur smartphone.

COMMUNIQUE DE LA PAROISSE

Samedi 27 août au club house du Frohnberg

- à 17 h culte
- à partir de 18h30 : soirée tartes flambées
- avec le concours de l'ABM

Heureux évènement :

Le 13 juin, notre Pasteur, Carole Arbogast a donné naissance à un petit garçon prénommé William. Petite boule de douceur, il fait le bonheur de ses parents et de son frère Samuel.

DANS VOS AGENDAS : 3^{ème} TRIMESTRE 2016

- Dimanche 03 juillet : festivités d'inauguration de la LGV
- Mercredi 13 juillet : festivités de la fête nationale
- Dimanche 24 juillet : jeux à l'ancienne par l'ASK
- Dimanche 07 août : excursion organisée par l'association Pro Daubenschlag
- Samedi 27 août : soirée tartes flambées organisée par la paroisse
- Vendredi 02 septembre : don de plasma
- Vendredi 02 septembre : AG du FCE
- Dimanche 11 septembre : messti organisé par l'amicale des SP
- Lundi 12 septembre : suite du messti



- Dimanche 18 septembre : journée du patrimoine
- Dimanche 25 septembre : marche gourmande organisée par l'ASK
- Vendredi 30 septembre : don du sang

COMCOM : ENCORE UN FAIT MARQUANT

Si l'année dernière comportait encore des interrogations sur le périmètre exact de leur regroupement, la fusion des Communautés de Communes de Saverne et de Marmoutier-Sommerau est désormais en marche. Il ne reste en effet plus qu'un semestre pour créer ce qui sera une nouvelle Collectivité. Au premier janvier 2017 une nouvelle entité doit fonctionner, avec des Statuts et des Compétences définies par le travail d'harmonisation qui est en cours. Des solutions techniques et administratives restent à trouver sur certains points, la CCRS ne souhaitant par exemple pas s'engager dans les domaines de la voirie ou des Ecoles Primaires, domaines pour lesquels la C.C. de Marmoutier-Sommerau est aujourd'hui compétente. Les conséquences financières et administratives de certains choix seront déterminantes pour l'avenir, d'où l'organisation de rencontres entre les Elus des deux Collectivités afin de cerner les enjeux des dossiers. Des Groupes de Travail par Thématiques et Compétences associant les Elus des deux Structures ont été constitués. Ces « Commissions » sont accompagnées par un Bureau d'Etude spécialisé dont la mission est d'évaluer l'impact des décisions et de définir les outils d'unification, en tenant compte des incidences fiscales pour l'ensemble des acteurs. La méthode retenue semble opérante car aucun élément de blocage ou de dissension n'est intervenu à ce jour !

Un Conseil Communautaire issu de Délégués des deux Intercommunalités sera donc installé en début d'année prochaine, avec pour mission première de faire fonctionner une Structure qui vient d'être créée.

INFOS PRATIQUES

Les horaires d'ouverture au public de la mairie sont les suivants :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI
14 h à 17 h 30	17 h à 20 h	08 h à 11 h	14 h à 17 h



Vive Les Vacances